

CENTRE DE FORMATION AERO EAV3D  
Aéroports internationaux : Cannes-Mandelieu / Le Castellet  
[jeanmarcdurand3@gmail.com](mailto:jeanmarcdurand3@gmail.com) [www.pilotage-avion-cannes.com](http://www.pilotage-avion-cannes.com)  
<https://www.facebook.com/centreformationaero>  
Tél 0622849687  
N° Agrément : FR-RF CAZ 11 019 – SIRET 34960684800050

# OBJECTIF BREVET

## Théorie et 5 vols de 45 min

### THÉORIE

- Accès libre à la salle de cours (*du Lundi au Samedi, voir planning*)
- **40h** d'entraînement libre sur simulateur EAV3D
- **70h** de cours au sol (*voir planning*) à la préparation du théorique PPL comprenant :  
*Réglementation - Connaissances générales de l'aéronef - Performances & Préparation du vol - Météorologie - Navigation - Procédures opérationnelles, Facteurs humains – Communication*
- Examens blancs QCM théorique PPL(A) avec évaluation tous les 30 jours
- Accès libre au portail GLIGLI (*entraînement aux QCM de la DGAC en vigueur*)
- Accès libre au simulateur EAV3D pour préparer vos leçons de pilotage
- A l'issue de la formation théorique, après évaluation des compétences : présentation à l'examen théorique
- Validité du théorique : 2 ans après obtention



### Documentation fournie

- Check-list, manuel de vol, documentation, ...
- Carnet de vol et livret de progression
- Manuel du Pilote d'Avion FCL1-PPL(A) - Editions Cépaduès

## PRATIQUE – 3 H 45 MIN DE VOL

- 5 vols d'initiation et préparation de 45 minutes chacun en double commande accompagné de l'instructeur
- Validation des vols sur le carnet



## COÛT DE LA FORMATION :

Total HT: 3 200 €  
TVA 20%: 640 €  
Total TTC: **3 840 €**

Ceci est un forfait Objectif brevet, de 3h45min de vol avec examen théorique, qui se décompose ainsi :

Le théorique complet énoncé au recto, préparation des cours, QCM, présentation à l'examen et obtention de l'examen théorique sur une durée maximale de 2 ans. A l'issue vous effectuerez 3h45 de vol sur nos avions écoles disponibles comprenant avion, instructeur à bord, carburant, briefings et débriefings, et taxes d'atterrissages. Les vols pourront être annulés et reportés pour des raisons de sécurité, d'entretiens, de météo, et raisons diverses.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf ordonné par le tribunal compétent de Cannes. En cas de demande d'interruption formulée par courrier, la prestation pourra être convertie en heures de vol « loisirs » en double commande sur appareils disponibles, aux tarifs en vigueur affichés à l'école